

Cahiers de la recherche en éducation

L'individu au cœur des pratiques éducatives d'aide à l'insertion socioprofessionnelle

Geneviève Fournier, Marie-Denyse Boivin and Denis Viel

Volume 5, Number 1, 1998

L'individu et les systèmes dans la crise du travail

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1017293ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1017293ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke

ISSN

1195-5732 (print)

2371-4999 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Fournier, G., Boivin, M.-D. & Viel, D. (1998). L'individu au cœur des pratiques éducatives d'aide à l'insertion socioprofessionnelle. *Cahiers de la recherche en éducation*, 5(1), 19–44. <https://doi.org/10.7202/1017293ar>

Article abstract

This article discusses the fundamental place that must be occupied by the individual in the development of any educational practice, especially in a socioeconomic climate that provides little support; the urgent need to redefine the outlines of socioprofessional integration; and the borderland between being excluded from the labour market and dropping out of it. The authors begin by describing the new realities of the labour market and review the history of the development of educational practices around occupational integration in Quebec. They then present the point of view of young graduates and young people at risk of socioprofessional dropout. They conclude with a reflection on the complexity of the process of socioprofessional integration and the importance of placing young people at the heart of educational practice. Some possible lines of intervention are also discussed.



L'individu au cœur des pratiques éducatives d'aide à l'insertion socioprofessionnelle

Geneviève **Fournier**, Marie-Denyse **Boivin** et Denis **Viel**
CERDEC, Université Laval

Résumé – Le présent article traite de la place fondamentale que doit occuper l'individu dans l'élaboration de toute pratique éducative, particulièrement dans un contexte socioéconomique peu supportant, de l'urgence de redéfinir les contours de l'insertion socioprofessionnelle ainsi que les frontières de l'exclusion et de la désaffiliation du marché du travail. Les auteurs décrivent d'abord les nouvelles réalités du marché du travail et font état de l'évolution historique des pratiques éducatives au Québec en matière d'aide à l'insertion professionnelle. Ils présentent ensuite le point de vue de jeunes diplômés et de jeunes à risque de désaffiliation socioprofessionnelle. Ils terminent par une réflexion portant sur la complexité du processus d'insertion socioprofessionnelle et sur l'importance de situer les jeunes au cœur des pratiques éducatives. Quelques avenues possibles d'intervention sont aussi discutées.

Introduction

Le temps semble bien révolu où s'alignaient en séquence logique et prévisible le choix d'un métier ou d'une profession, l'apprentissage de ce métier ou de cette profession, l'insertion sur le marché du travail, l'acquisition de

compétences ou de responsabilités et, enfin, la retraite. Au fil des dernières décennies, l'insertion socioprofessionnelle est devenue de plus en plus ardue pour les jeunes adultes en général et plus particulièrement pour ceux qui sont sous-scolarisés ou fragilisés par une situation personnelle pénible. Aussi, les professionnels qui œuvrent auprès des clientèles aux prises avec des difficultés plus ou moins sévères d'insertion socioprofessionnelle se trouvent en contact avec maints facteurs qui rendent laborieuse l'intervention et, malheureusement, laissent parfois sans résultats satisfaisants en comparaison des efforts investis. En effet, il ressort que nanties de diplômes ou non, certaines personnes n'arrivent plus à passer à l'action, à agir, à se mobiliser pour intégrer le marché du travail. D'une part, la preuve n'est plus à établir que l'insertion socioprofessionnelle des jeunes est lourdement contrariée par des déterminants sociaux qui fixent le niveau d'activité socioéconomique, occasionnent de nouvelles réglementations du travail, favorisent le développement de formes d'emplois atypiques et affectent les taux de chômage. D'autre part, s'il est vrai que l'individu n'a pas à porter à lui seul le poids de la crise et de la conjoncture économique actuelles, et encore moins à se sentir marginal de vivre des difficultés d'intégration au marché du travail, il est également vrai qu'il doit demeurer un acteur important de sa réussite et se situer au cœur de sa démarche d'insertion.

Le présent article traite de la place fondamentale que doit continuer d'occuper l'individu dans l'élaboration de toute pratique éducative, particulièrement dans un contexte socioéconomique peu supportant, de même que de l'urgence de redéfinir les contours de l'insertion socioprofessionnelle et les frontières de l'exclusion et de la désaffiliation du marché du travail. À cette fin, nous présentons d'abord, de manière sommaire, quelques caractéristiques des nouvelles réalités des jeunes travailleurs et faisons état de l'évolution historique des pratiques éducatives au Québec en matière d'aide à l'insertion socioprofessionnelle. Cette section permettra de mettre en évidence à quel point ces pratiques obéissent trop souvent à une logique économique et renvoient à une définition binaire de la réussite de l'insertion socioprofessionnelle, en grande partie basée sur des critères d'emploi et de non-emploi. Seront ensuite présentés les différents critères utilisés, par un groupe de jeunes en cours de processus d'insertion socioprofessionnelle cette fois, pour définir l'insertion socioprofessionnelle. Les nuances proposées par les jeunes eux-mêmes dans leur définition de l'insertion socioprofessionnelle supposent une manière de concevoir leur rapport au travail qui dépasse largement la question de l'autonomie financière et le simple fait d'être ou non en emploi. Pour compléter cette

réflexion sur la complexité du processus d'insertion socioprofessionnelle et sur l'importance de situer les jeunes au cœur de nos pratiques éducatives, nous discutons de quelques pistes de réflexion concernant des avenues possibles d'intervention.

1. Le marché du travail

Le marché du travail ne cesse de se transformer depuis les dernières années; le système de production et l'organisation du travail se sont graduellement mais profondément modifiés, dessinant du même coup de nouvelles réalités auxquelles les aspirants travailleurs ne sont pas nécessairement préparés par leur éducation, leur culture et leur socialisation. Ainsi, avec la mondialisation des marchés, la précarité, la flexibilité, la désindustrialisation, la déqualification des travailleurs et des travailleuses, la tertiarisation, la désalarisation, le travail autonome, les emplois atypiques ou l'intérimation du travail (contrat, à la pige, sur appel, etc.), bref l'instabilité, caractérisent le marché du travail actuel dans la plupart des pays industrialisés (Arnowitz et Cutter, 1998; Rifkin, 1996; Bridges, 1995; Tremblay, 1994; Gauthier, 1994). En fait, les jeunes adultes, qu'ils soient diplômés ou non, ont à composer avec ces nouvelles réalités du marché du travail, lesquelles, outre la multiplication des formes d'emploi atypiques, sont marquées par des taux de chômage persistants qui affectent les jeunes encore plus que leurs aînés (Migué, 1998; Fortin, 1994), un endettement excessif pour les études postsecondaires (Farand, 1998) de même qu'une diminution importante de plusieurs acquis sociaux conquis de haute lutte, telles les prestations d'assurance-emploi et des conditions salariales décentes (Buhagiar, 1996). Comme le soulignent d'ailleurs Bélanger et Desrosiers (1996), pour la première fois dans l'histoire des sociétés industrialisées, la génération montante sera plus pauvre que celle qui l'a mise au monde. De l'avis des experts, cette mutation profonde du marché du travail perdurera non seulement encore au moins une décennie (Foot, 1996), mais elle risque de s'instaurer comme nouveau système quant à la désalarisation, au travail autonome et aux formes atypiques d'emplois (Bridges, 1995; Rifkin, 1996).

Ainsi, le taux de pauvreté des jeunes est passé de 51,1 % à 74,7% en vingt ans (Colloque national sur la réalité des jeunes en emploi, 1998). Pour la période de 1990 à 1993, Fontan (1995) note une augmentation de 45% de personnes de moins de 30 ans assistées sociales. Plus des trois quarts de ces prestataires sont aptes au travail (Morin, 1994), mais ils doivent se résoudre à deman-

der une aide de dernier recours, parfois après avoir vécu plusieurs entrées et sorties du marché du travail. À ce sujet, les jeunes de 15 à 24 ans représentent maintenant 40 % des personnes ayant des emplois atypiques, lesquels s'associent à de nombreuses ruptures avec le marché du travail. De plus, les projections économiques convergent toutes vers un maintien du niveau d'emploi actuel (Gouvernement du Québec, 1996). Dans ce sens, plusieurs experts soulignent la forte probabilité que les jeunes aient à faire face à des défis encore plus importants pour s'insérer sur le marché du travail au cours de la prochaine décennie. Selon Grenier (1998), malgré la baisse de la population active observée chez les jeunes, le taux d'activité des 15-24 ans ainsi que leur taux d'emploi ont diminué. Ce recul a cependant été plus marqué chez les 15-19 ans, qui sont moins scolarisés, que chez les 20-24 ans. De plus, il faut le dire, lorsque ces derniers ont un emploi, cet emploi ne leur procure pas toujours la sécurité et le bien-être espérés. En effet, les emplois occupés par les jeunes, « faute de mieux » (Gauthier, 1994), peuvent se distinguer de ceux de leurs aînés à plusieurs égards. On y retrouve, en effet, du travail à temps partiel, des emplois temporaires, des emplois autonomes et un faible taux de syndicalisation dans des secteurs d'activités, des métiers ou des professions bien spécifiques. À propos de ces emplois, Gauthier (1996) ajoute qu'ils isolent les individus et en amènent plusieurs à opter pour le travail au noir. Toujours en regard de la qualité des emplois occupés, Grenier (1998) rapporte que le secteur tertiaire fournit trois emplois sur quatre aux jeunes, soit 75,4 % chez les 20-24 ans et 74 % chez les 25-29 ans. Une proportion importante de ces emplois se caractérise par du travail à temps partiel, ce qui implique une rémunération plus faible, un taux de roulement de personnel élevé et un taux de syndicalisation réduit.

Cette situation difficile et incertaine du marché de l'emploi risque de gruger l'énergie et l'espoir des aspirants travailleurs, dans un monde où le travail demeure malgré tout source première de statut et d'identité. En effet, même si l'emploi n'est plus au rendez-vous, rien n'a vraiment été mis en place pour remplacer le caractère hégémonique du travail dans notre société et son rôle décisif de régulateur, notamment celui des temps sociaux et personnels. L'organisation sociale ainsi que la vie familiale et personnelle se développent autour de la vie professionnelle. Le travail assure notamment une certaine autonomie financière; il agit également comme puissante source de valorisation et de socialisation tout en produisant des repères identitaires fondamentaux à tout être humain (de Gaulejac et Léonetti, 1994; Taylor, 1998). Comme le mentionne Perret (1995), le travail contribue à la qualité de la participation de l'individu à la vie sociale; il constitue « [...] un vecteur d'intégration et de structuration de la vie sociale

[...] et contribue à l'apprentissage des comportements et règles nécessaires à la vie en société» (p. 182). D'abord source déterminante d'autonomie financière, il permet également au jeune travailleur de trouver les marges de liberté nécessaires pour faire ses choix et délimiter lui-même les contours de son avenir. Dans cette foulée, on peut dire que c'est en acquérant une certaine stabilité sur le marché du travail que le jeune atteint l'adulthood et devient un citoyen à part entière, capable de participer au développement du bien-être de la collectivité et à la société de consommation. En effet, la participation à l'économie formelle, du point de vue conservateur, est une condition préalable à l'accès à une pleine citoyenneté (Tardif, 1998). À titre illustratif, lors d'une étude effectuée auprès de sujets âgés de 20 à 35 ans, une personne soulignait que «sans le chômage, on ne serait pas jeune à 30 ans mais un adulte» (Grand'Maison, 1992, p. 140). Toujours en lien avec l'importance particulière que revêt le fait d'être au travail pour les jeunes, mentionnons les résultats des travaux de Vézina, Cousineau, Mergler, Vinet et Laurendeau (1992), ceux de Lévy-Leboyer (1990) et ceux de Schnapper (1994); ces travaux menés auprès de chômeurs, mettent en évidence à quel point le manque de travail peut perturber considérablement le processus de socialisation, l'établissement de l'identité professionnelle et l'acquisition de l'autonomie. Tel que le fait observer René (1993), un parcours professionnel parsemé d'échecs risque d'éteindre progressivement la capacité de se projeter positivement en laissant la place à une perception aliénante de soi et de ses relations sociales.

En somme, le contexte économique est difficile et la situation du marché du travail est aujourd'hui particulièrement tragique pour un nombre croissant de jeunes. Le bouleversement des conditions économiques et sociales risquent d'entraîner, chez plusieurs d'entre eux, diverses formes de désengagement et de perturbations. Incapables de trouver une constance sur le marché du travail, les uns se balancent entre les situations d'emploi et de non-emploi, d'insertion et de désinsertion, sans points de repères stables, sans fondements sur lesquels ils pourraient édifier une image de soi encore en construction et développer un réseau social qui permettrait à certains de sortir de l'isolement et à d'autres de l'éviter. Comme l'ont souligné Fournier et Bourassa (à paraître), certains jeunes possèdent une identité sociale floue et se situent «[...] dans un espace creux, une sorte de non-lieu avec lequel le monde scolaire et le monde politique se trouvent mal à l'aise parce que difficile à définir, à cerner et à catégoriser.» Pour les autres, ce contexte économique contribue à accroître certaines difficultés personnelles, relationnelles et professionnelles déjà lacunaires (Castel, 1998). Dans un cas comme dans l'autre, ces jeunes se trouvent

en quelque sorte dans la zone dite de vulnérabilité dont parle Castel (1996) dans son analyse des chemins menant vers la marginalisation. Plus spécifiquement, Castel (1994) suggère que la marginalité ou la désaffiliation est le résultat d'un double décrochage qui s'organise autour de deux axes principaux. Le premier concerne le décrochage vis-à-vis du travail et le second renvoie au décrochage vis-à-vis l'insertion relationnelle.

Partant de cette proposition, cet auteur suggère quatre zones d'affiliation socioprofessionnelle. La première, la zone d'intégration, est celle où l'individu bénéficie d'un lien d'emploi stable et expérimente une insertion relationnelle forte. La seconde, la zone de vulnérabilité, renvoie davantage au lien d'emploi précaire et à une fragilité relationnelle. Quant à la troisième zone, celle de marginalité ou de désaffiliation, elle renvoie à une absence de lien d'emploi et à l'isolement social de l'individu. Finalement, à ces trois zones, Castel ajoute la zone d'assistance qu'il définit comme celle qui s'adresse aux indigents, aux invalides, aux personnes qui ont besoin de protection sociale.

En fait, la situation des jeunes par rapport au marché du travail se complexifie et devient de plus en plus embrouillée. D'une part, les contextes occupationnels se multiplient et sont souvent mouvants pour un même individu, et parfois dans des laps de temps relativement courts; cela rend du même souffle difficile et ambigu le diagnostic du succès ou de la réussite de l'insertion. Selon Fournier et Bourassa (à paraître), il n'est plus possible de considérer le fait d'être en emploi comme le corollaire de l'insertion socioprofessionnelle pas plus qu'il n'est pertinent d'associer le sans-emploi à la désinsertion. En conséquence, les jeunes ne peuvent plus être considérés comme un groupe homogène, pas plus qu'il n'est encore possible de les diviser en deux populations distinctes, soit les travailleurs et les sans-emploi, car leur situation d'emploi est trop souvent éphémère, leur parcours de vie trop variable, les causes de leur instabilité professionnelle trop diversifiées et multiples.

En réalité, si certains jeunes adultes arrivent à mieux tirer leur épingle du jeu, force est de constater que plusieurs autres arrivent plus difficilement à demeurer actifs sur le marché du travail et oscillent dangereusement aux frontières d'une exclusion plus ou moins définitive. On retrouve parmi ces individus de plus en plus ceux et celles qui, il y a encore à peine dix ans, étaient relativement à l'abri des fluctuations du marché du travail et des périodes de chômage involontaires. Tout ceci concourt à renforcer l'idée qu'au regard des fluctuations qui affectent aujourd'hui le marché du travail, il n'existe plus de

filières sûres, de tracés d'avance pour une insertion socioprofessionnelle satisfaisante. Qui plus est, les jeunes, plus particulièrement les non-diplômés ou les autres groupes à risque de désaffiliation, tels les toxicomanes, sont souvent confrontés à une impasse... sans espoir.

Comment donc conjuguer jeunesse et difficulté d'intégration au marché du travail? Que doit-on viser dans nos pratiques éducatives d'aide à l'insertion de ces jeunes de 18 à 30 ans? Quels critères permettent de juger de leur efficacité?

2. Programmes d'aide à l'insertion socioprofessionnelle: que vise-t-on au juste?

Plusieurs pratiques sont déployées depuis une quinzaine d'années pour remédier à cette situation et pour aider les jeunes à s'insérer au marché du travail. Un retour sur les programmes d'aide à l'emploi nous rappelle qu'au début des années quatre-vingt, le Québec traverse une grave crise économique. Le taux de chômage augmente et la proportion de chômeurs de longue durée est à la hausse. La conjoncture défavorable de 1980-1982 provoque une modification de la structure de la clientèle: les personnes aptes au travail sont désormais majoritaires, contrairement à ce qu'on observait au cours des années soixante-dix.

La récession amène aussi une arrivée massive de jeunes de moins de 30 ans à l'aide sociale dont la proportion atteint un niveau record de 40% en 1983. Devant ce tableau, le premier choix posé par le Québec en 1984 s'oriente d'abord vers le développement de l'employabilité des jeunes prestataires de la sécurité du revenu. Ce ciblage des moins de 30 ans repose sur une double problématique: d'une part, ils sont les premières victimes de la crise (derniers arrivés, premiers licenciés). D'autre part, le régime d'aide sociale de l'époque ne leur accorde qu'une fraction du montant couvrant les besoins essentiels, les barèmes étant établis en fonction de l'âge (18-30 ans, plus de 30 ans). Le plan de relance amorcé en 1984 tente de résoudre ces deux problèmes. Des programmes sont mis sur pied dans le but d'améliorer l'employabilité des jeunes et de les rendre plus compétitifs sur le marché de l'emploi. Par surcroît, la participation à l'un de ces programmes assure aux jeunes prestataires une aide équivalente à celle accordée aux plus de 30 ans.

Un autre virage s'amorce en 1989. En effet, les années qui ont suivi la mise en place du plan de relance de 1984 sont marquées par une hausse

croissante de la clientèle plutôt que par la diminution qui en était attendue. Ce phénomène s'observe malgré la croissance économique qui a succédé à la récession de 1981-1982. Il est alors devenu impérieux de prendre les moyens pour que ce bassin important de personnes aptes à occuper un emploi puisse intégrer le marché du travail dans les meilleurs délais. Cette préoccupation est au cœur de la réforme de la sécurité du revenu entrée en vigueur en 1989. L'aide de dernier recours se fonde désormais sur le critère d'aptitude au travail. D'une part, les personnes aux prises avec des contraintes majeures et permanentes se retrouvent sous l'égide du programme «soutien financier» qui assure un niveau de prestation comblant les besoins essentiels. D'autre part, le programme «action positive pour le travail et l'emploi» (APTE) s'adresse aux personnes considérées physiquement et mentalement aptes au travail. La nouvelle structure des barèmes du programme APTE remet, dans une certaine mesure, à l'individu la responsabilité de sa situation de sans-emploi alors qu'auparavant, la responsabilité de cette situation était davantage partagée avec l'État. Dans cette perspective sont mis sur pied des programmes d'employabilité dont l'objectif principal est de développer des compétences jugées manquantes pour l'obtention d'un emploi quel qu'il soit. Si un individu ne parvient pas à s'insérer professionnellement, on lui propose un autre programme d'employabilité. C'est ainsi qu'une personne peut participer à trois, à quatre ou même à cinq programmes (Dionne, 1997) sans pour autant réussir une véritable intégration sociale et professionnelle (Tardif, 1998).

Prenant appui sur cette orientation, la plupart des programmes sont d'abord conçus dans le but d'intégrer à court terme les prestataires de la sécurité du revenu ou de l'assurance-chômage (assurance-emploi depuis la réforme de 1996) sur le marché du travail; ce qui leur permettra non seulement d'être autonomes financièrement, de payer des impôts et des taxes mais surtout de ne plus recevoir de prestations publiques. On s'attarde prioritairement à atténuer les manques et à développer rapidement certaines habiletés individuelles nécessaires à l'obtention d'un emploi en assurant de façon peu articulée l'intégration sociale et professionnelle. Dans ce sens, il n'est pas certain que toutes ces pratiques éducatives ne perdent pas de leur efficacité justement parce qu'elles ne rejoignent pas les jeunes adultes au cœur de ce qu'ils attendent d'une participation sociale par le travail et parce qu'il y a généralement très peu de place accordée, dans une telle logique économique, à leurs aspirations et projets personnels et professionnels.

Les programmes d'aide peuvent donc être porteurs d'un message ambigu. D'une part, ils offrent une aide personnalisée à l'insertion et, d'autre part, ils portent aussi un message d'insertion rapide de l'individu qui risque de conduire à l'exclusion. Pour prendre l'espace qui lui revient, la personne doit sentir qu'elle y a droit, qu'elle y sera accueillie dans la globalité de ce qu'elle peut apporter. Or, la logique économique qui oriente l'intervention peut induire une tension défensive de part et d'autre, dans le rapport à l'institution, aux intervenants et aux différents programmes qui prennent un caractère quasi obligatoire. Comme le souligne très à propos le Conseil permanent de la jeunesse (1997), «à supposer que l'on puisse solutionner le problème du manque d'emplois de qualité, tout ne serait pas réglé pour autant. Les jeunes ont besoin de davantage qu'une aide financière. Ils ont besoin de faire partie, de s'intégrer socialement, de ne plus être une catégorie à part» (p. 57).

En somme, le message qui semble se dégager de cette situation nous laisse dans le doute quant aux visées d'intégration du gouvernement. Comme le souligne Tardif (1998), l'atteinte de l'objectif d'autonomie financière représente une source d'économie pour le gouvernement lorsque la personne devient moins dépendante de l'aide publique grâce à sa participation à un programme. Cette autonomie financière devient d'ailleurs un des critères importants d'évaluation de ces pratiques éducatives. Par conséquent, la solution réside davantage dans l'obtention d'un emploi dans les délais les plus courts possibles – donc dans le retrait des prestations d'assurance-chômage ou d'aide sociale – que dans la recherche d'un emploi répondant aux aspirations de l'individu ou porteur d'intégration sociale et professionnelle. Dans une telle perspective, il y a lieu de se questionner sur la possibilité de s'attarder à la satisfaction des besoins personnels et professionnels et de réalisation au travail de l'individu. En fait, il est à se demander si l'individu en difficulté d'insertion socioprofessionnelle peut se payer le luxe de développer des projets à moyen et à long terme qui auraient du sens pour lui et qui s'appuieraient sur des choix personnels.

La nouvelle réforme amorcée en 1997 poursuit d'ailleurs cette logique puisque, par l'entremise des Centres locaux de l'emploi (CLE), elle vise à poursuivre sa politique de services d'aide à l'emploi afin de développer l'employabilité et de faciliter l'intégration socioprofessionnelle des sans-emploi même si durant la dernière décennie, ces programmes n'ont que des retombées modestes en ce qui concerne l'intégration professionnelle (Tardif, 1998). Si les visées demeurent les mêmes, les CLE envisagent des changements de pratiques en

instaurant des parcours individualisés, particulièrement pour les personnes de 18 à 24 ans qui, elles, devront s'engager dans de tels parcours dès l'adoption de la réforme. Par contre, de l'avis du Conseil permanent de la jeunesse (1997), tout porte à croire que les CLE demeureront dans une logique économique et qu'il y a fort à parier que les parcours individualisés qu'ils proposent ne visent que l'obtention d'un emploi, sans égard à l'identité professionnelle. Dans cette optique, ces pratiques éducatives pourraient elles aussi passer à côté de l'intégration sociale et professionnelle des sans-emploi en les situant en quelque sorte à l'extérieur de leur propre démarche et en ne permettant pas d'intérioriser le processus dans lequel ils cherchent à s'inscrire.

Ainsi, le Conseil permanent de la jeunesse (1997) dénonce cette façon de faire qu'il nomme le régime de *workfare*¹ offert aux sans-emploi. En plus de restreindre l'accès à l'aide financière, ce type de régime incite au travail au noir et à la fraude». En effet, nous croyons que l'insertion ou l'intégration socioprofessionnelle s'étend bien au-delà de ces considérations économiques et qu'elle n'est surtout pas uniquement de nature binaire (autonomie financière/dépendance financière). Elle se doit d'être de surcroît un cheminement où l'individu acquiert au fil de ses questionnements et de ses expériences une identité, des compétences personnelles, professionnelles et sociales de plus en plus spécifiques et polyvalentes, une reconnaissance et une estime de soi, une possibilité de complémentarité entre ses différentes sphères de vie. L'intégration professionnelle inclut aussi un processus de socialisation préalable important, particulièrement pour certains jeunes plus démunis. À ce propos, comme l'a déjà souligné le Conseil permanent de la jeunesse (1997) et tel que l'a corroboré une étude d'impact d'un programme de réinsertion socioprofessionnelle auprès de quarante toxicomanes (Boivin, Leblanc, Ouellet, Martel et Côté, 1998), «plusieurs jeunes dans le besoin s'attendent à ce qu'on leur procure une aide pour se réintégrer socialement avant de s'intégrer professionnellement. On ne reconnaît pas suffisamment les activités liées à l'intégration sociale» (Conseil permanent de la jeunesse, 1997, p. 53).

En somme, lorsqu'on inscrit majoritairement les pratiques éducatives dans une logique économique, l'insertion socioprofessionnelle est synonyme d'autonomie financière, voire d'indépendance par rapport à l'État, qui s'acquiert par l'obtention d'un emploi, qu'il soit en deçà des compétences ou en accord

1 Régime selon lequel l'accès à l'aide financière est conditionnelle à l'exercice d'activités reconnues utiles par le donneur d'aide.

avec l'identité professionnelle, qu'il soit précaire, temporaire, fragilisé, sous-payé ou sous-qualifié. Peu importe le statut, les conditions, les qualifications, il reste que lorsque l'individu est en emploi, il est considéré comme inséré socioprofessionnellement et la finalité première de la démarche a été atteinte. Ainsi, bien que ces programmes puissent à tout le moins servir à prévenir l'exclusion et la marginalité chez certains jeunes, il n'en demeure pas moins que, trop souvent, les emplois obtenus à l'aide de subventions gouvernementales sont éphémères, qu'ils ne s'avèrent pas toujours significatifs pour plusieurs jeunes à qui ils ne permettent pas d'arriver à une véritable participation et intégration au marché du travail.

Cependant, si ce sont les moins scolarisés qui sont le plus touchés par cette situation, il faut dire qu'une part de plus en plus grande de diplômés du collégial et de l'université qui terminent leurs études avec une dette avoisinant les 12 000 dollars vient grossir les rangs des jeunes assistés sociaux (Colloque national sur la réalité des jeunes en emploi, 1998). En fait, les jeunes Québécois subissent de plus en plus une marginalisation sociale et une exclusion du marché du travail et ce, même s'ils sont en possession d'un diplôme postsecondaire (Pinard, 1994). On retrouve 50 000 personnes diplômées de l'université ou du cégep bénéficiant de l'aide sociale au Québec (Marissal, 1996). De plus, la majorité des assistés sociaux (288 000 sur 550 000) ont terminé leurs études secondaires (*Idem*).

Que pensent justement les jeunes de l'insertion socioprofessionnelle? Qu'attendent-ils de leur intégration au marché du travail? Y voient-ils essentiellement une question d'emploi et de revenu? Un regard rapide sur le point de vue de jeunes diplômés et à risque de désaffiliation sur ces questions aidera à illustrer à quel point l'insertion socioprofessionnelle et le travail sont porteurs de significations importantes pour les jeunes même s'ils sont conscients du peu d'ouverture qu'offre actuellement le marché du travail.

3. L'insertion socioprofessionnelle

3.1 Le point de vue de jeunes adultes

Si la logique qui prévaut dans les programmes d'insertion gouvernementaux porte en elle de fortes préoccupations économiques et que le succès de

ces programmes est trop souvent évalué en fonction d'un pôle binaire (obtention ou non d'un emploi), nous sommes à même de nous interroger sur la concordance entre cette vision et la perception des acteurs concernés, soit les jeunes eux-mêmes, qu'ils soient diplômés ou encore désaffiliés. Selon une orientation qui vise à placer les jeunes au centre des pratiques éducatives, nous posons un regard rapide sur le point de vue de ces jeunes; il s'agit d'illustrer à quel point l'insertion socioprofessionnelle et le travail sont porteurs de significations importantes pour eux, même s'ils sont conscients du peu d'ouverture qu'offre actuellement le marché du travail.

3.2 Le point de vue d'un groupe de jeunes diplômés²

Nous l'avons dit, les situations de plus en plus diversifiées vécues par les jeunes au cours des premières années postdiplomation, les nombreuses situations d'incertitude auxquelles ils sont confrontés, les multiples va-et-vient entre des emplois précaires et à temps partiel qui caractérisent bien souvent les premières expériences professionnelles; tout cela rend difficile la délimitation du processus d'insertion socioprofessionnelle. La manière qu'ont les jeunes diplômés, trois ans après leur sortie des études, de définir une insertion socioprofessionnelle complétée et satisfaisante, fournit de précieux renseignements sur ce que plusieurs jeunes recherchent dans leur intégration au marché du travail; cela pourrait être une source d'inspiration fort valable dans l'élaboration des pratiques éducatives d'aide à l'insertion.

4. Présentation sommaire de la recherche

Les résultats de recherche que nous présentons proviennent d'une étude longitudinale en cours (1993-2000) dont l'objectif premier est d'identifier, sur une période de cinq ans, les cheminements d'insertion socioprofessionnelle de diplômés. À la première année de la recherche (1993), les sujets ont été invités à participer à la recherche sur une base volontaire. Chacun des sujets sélectionnés devait répondre aux critères suivants: 1) être inscrit dans un programme d'études menant directement à l'exercice d'un métier ou d'une profession (secondaire professionnel, collégial technique, baccalauréat spécialisé), 2) être à la dernière année d'études prévue avant l'obtention du diplôme

2 Cette recherche a été rendue possible grâce à une subvention du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH).

convoité et, 3) être inscrit à temps plein dans le programme d'études. Le choix des programmes d'études a été fait selon les disponibilités des milieux scolaires et des enseignants; nous avons cherché à éviter, autant que faire se peut, les secteurs d'études dans lesquels les hommes et les femmes sont généralement surreprésentés (exemple: diététique ou génie mécanique). En tout, 205 sujets provenant de 21 programmes d'études différents (7 programmes d'études au secondaire, 6 programmes d'études au collégial, 8 programmes d'études à l'université) ont été recrutés (échantillon initial). Ils ont été interviewés et ont répondu à des questionnaires. À la troisième année de la recherche (1995), soit en moyenne un an après la diplomation, tous les sujets de l'échantillon initial ont été rejoints par téléphone pour une deuxième série d'entrevues et une passation de questionnaires. En tout, 190 sujets ont fait partie de l'échantillon de la troisième année de recherche. À la cinquième année (1997), soit environ trois ans après la fin des études, la même procédure a été utilisée (entrevues et questionnaires). Des 190 sujets, 134 (71 %) ont retourné leurs questionnaires et ont fait l'objet d'une évaluation sous forme d'entretien semi-structuré.

Ces sujets provenaient de programmes de niveau secondaire professionnel (N=32), de programmes de niveau collégial technique (N=56) et, finalement, 46 provenaient de programmes de niveau premier cycle universitaire. Le quart des sujets, soit 25,4%, sont des hommes, tandis que 74,6% sont des femmes. Enfin, près des deux tiers des sujets (64%) sont âgés de moins de 25 ans. Sur le plan de la situation de l'emploi, 70% des sujets possèdent un ou plusieurs emplois; 15% ont poursuivi ou effectué un retour aux études pour améliorer leurs conditions de travail ou augmenter leur employabilité; 8% sont en recherche d'emploi et 7% sont sans travail et inactifs en matière de recherche d'emploi.

Lorsqu'on leur a demandé de définir la personne qui a complété son insertion socioprofessionnelle, les sujets ont utilisé spontanément différents indicateurs ou paramètres qui peuvent être regroupés selon deux grands axes. Le premier concerne l'insertion socioprofessionnelle dans une perspective nettement développementale ou psychologique. Le second renvoie davantage aux conditions économiques et instrumentales reliées à l'emploi comme principaux indicateurs d'une insertion socioprofessionnelle complétée. Il est à noter que les définitions présentées ci-dessous reflètent autant le point de vue de jeunes en emploi que celui de jeunes en chômage ou en situation de retour aux études. À ce stade-ci de nos analyses, nous n'avons pas tenu compte de ces catégories. Notre préoccupation principale était de recueillir un éventail le plus complet

possible des différents points de vue des jeunes concernant l'insertion socio-professionnelle.

Premier axe : l'insertion socioprofessionnelle considérée dans une perspective développementale – Cet axe regroupe cinq indicateurs ou paramètres : la satisfaction au travail, l'occupation d'emplois en lien avec la formation, le sentiment de maîtrise des compétences dans son domaine, la reconnaissance de ses compétences par les pairs et le milieu et, finalement, la continuité du processus toute la vie durant. Précisons que les sujets qui s'associent à cet axe n'excluent pas la question du revenu et du statut de l'emploi pour rendre compte des contours de l'insertion socioprofessionnelle, mais ils y accordent une place moins prépondérante qu'à la satisfaction et au développement personnels.

L'insertion socioprofessionnelle est une question de satisfaction au travail. Pour environ 31 % des sujets, une personne a complété son insertion socioprofessionnelle principalement lorsqu'elle se sent satisfaite de son travail. Elle aime son emploi et a l'impression de pouvoir s'accomplir et se réaliser dans sa vie professionnelle. Elle se sent stimulée par les tâches qu'on lui confie et se sent vraiment impliquée dans ce qu'elle fait. Pour ces sujets, la personne qui a complété son insertion socioprofessionnelle est d'abord et avant tout celle qui se sent valorisée et heureuse dans les tâches qu'elle accomplit, peu importe si son emploi est dans son domaine d'études, s'il est à temps plein ou à temps partiel, à contrat de durée indéterminée ou déterminée. En somme, pour ces sujets, la personne qui a complété son insertion socioprofessionnelle est principalement celle qui a atteint un certain bien-être psychologique au travail et qui a l'impression d'avoir trouvé sa place sur le marché du travail. Elle est satisfaite de son sort et se trouve motivée à poursuivre sa vie professionnelle.

L'insertion socioprofessionnelle est une question d'occupation d'emplois en lien avec la formation. Pour environ 24 % des sujets, une personne a complété son insertion socioprofessionnelle principalement lorsqu'elle occupe un emploi en lien avec le diplôme qu'elle a obtenu. L'emploi lui permet de poursuivre son cheminement professionnel et d'atteindre les objectifs qu'elle s'était fixés en poursuivant ses études dans un domaine spécifique. La personne peut gagner sa vie avec le métier ou la profession qu'elle a préalablement choisi, même si elle n'occupe pas un emploi à temps plein ou permanent. Elle peut cumuler deux emplois à temps partiel mais dans son domaine d'études et selon son projet professionnel. En fait, la personne insérée socioprofessionnelle-

ment a l'occasion de mettre en pratique ce qu'elle a appris dans le système éducatif et de cheminer sur le marché du travail dans une ligne directrice relativement spécifique et surtout qu'elle a choisie.

L'insertion socioprofessionnelle est une question de sentiment de maîtrise des compétences dans son domaine d'études. Pour environ 10% des sujets, la personne insérée socioprofessionnellement doit non seulement avoir un emploi dans son domaine d'études, mais elle doit en plus avoir réussi à dépasser les apprentissages faits à l'école et être en mesure de les utiliser pertinemment sur le marché du travail. Elle a réussi à acquérir suffisamment d'expérience de travail dans son domaine et a développé une expertise assez solide pour ne pas craindre le chômage de longue durée si elle perd son emploi. Elle conserve une assurance relative de se trouver un autre emploi dans son champ d'expertise si elle perd celui qu'elle occupe. La personne insérée socioprofessionnellement ne se considère plus à l'essai et se sent polyvalente, adaptée, performante, en contrôle de sa vie professionnelle. La maîtrise des compétences dans son domaine fait d'elle une travailleuse créative plutôt qu'une simple exécutante. La personne insérée socioprofessionnellement a eu suffisamment d'expériences sur le marché du travail pour développer et maîtriser ses compétences; elle se considère apte à planifier une carrière à long terme et qui repose sur ses propres choix.

L'insertion socioprofessionnelle est principalement une question de reconnaissance, cette fois par les pairs et par le milieu, de la maîtrise des compétences dans son domaine d'études. Pour environ 10% des sujets, la personne insérée socioprofessionnellement se sent d'abord et avant tout valorisée et reconnue par ses pairs. Elle a réussi à établir sa crédibilité dans son champ d'expertise. Elle est reconnue dans son milieu de travail, ce qui se traduit notamment par de l'avancement et des promotions. Elle se voit confier des responsabilités et des projets d'envergure dans son milieu de travail. Ces diverses marques de reconnaissance par les pairs et par le milieu dépassent largement la crédibilité qui découle de l'obtention d'un titre professionnel ou d'un diplôme. En somme, pour ces sujets, la personne insérée socioprofessionnellement a la confiance certaine de son employeur et elle possède la conviction que ses compétences peuvent aussi être reconnues par d'autres entreprises. Dans ce sens, elle a l'impression de vraiment faire partie du marché du travail et d'être reconnue par les autres travailleurs.

L'insertion socioprofessionnelle est principalement un processus continu, toujours inachevé, en ce sens qu'il se poursuit tout au long des expériences personnelles et professionnelles. Pour environ 8% des sujets, la fin de l'insertion socioprofessionnelle équivaldrait à la fin du développement personnel et professionnel. Dans ce sens, ces sujets parlent de l'insertion socioprofessionnelle comme d'un processus sans fin, dans lequel la personne doit toujours être en mouvement et doit se tenir à l'affût des occasions pour s'améliorer et se développer. Pour ces sujets, rien n'est vraiment acquis sur le marché du travail.

Deuxième axe : l'insertion socioprofessionnelle surtout liée aux conditions économiques de l'emploi et à la valeur instrumentale du travail – Cet axe regroupe deux indicateurs ou paramètres; il rend compte du point de vue du tiers des sujets. Ces indicateurs sont le fait d'être en emploi et d'avoir le contrôle de sa situation financière pour concevoir des projets de vie.

L'insertion socioprofessionnelle renvoie surtout au fait d'être en emploi. Ainsi, pour environ 10% des sujets, la personne insérée socioprofessionnellement se définit d'abord et avant tout comme celle qui occupe un emploi rémunéré, quel que soit le domaine de l'emploi occupé et peu importe que cet emploi soit permanent, à temps plein, à temps partiel, à durée déterminée ou non. La personne a complété son insertion socioprofessionnelle lorsqu'elle arrive à se maintenir en emploi pendant quelques années. En somme, avoir terminé son insertion socioprofessionnelle se définit presque exclusivement, pour ces sujets, par la stabilisation en emploi, par une activité relativement constante et récurrente sur le marché du travail.

L'insertion socioprofessionnelle se définit principalement par le sentiment de contrôle de sa situation financière et dépasse la simple survivance quotidienne. Ainsi, pour environ 9% des sujets, la personne qui a complété son insertion socioprofessionnelle ne se cherche plus d'emploi; surtout, elle a acquis non seulement l'assurance de sa survivance quotidienne mais encore plus celle d'une véritable sécurité et autonomie financière, lui permettant de planifier sa vie professionnelle et de réaliser ses projets personnels. En fait, pour ces sujets, une personne insérée socioprofessionnellement doit bien plus que simplement gagner sa vie et assurer ses besoins de base; elle doit aussi, grâce à l'emploi ou aux emplois qu'elle occupe, avoir la possibilité d'acheter des biens (maison, voiture, etc.) et de réaliser des projets de vie (par exemple, fonder une famille). Autrement dit, la personne insérée socioprofessionnellement peut

penser à réaliser ses rêves de vie, à se stabiliser dans sa vie personnelle, car elle n'est plus préoccupée par son travail ou par la recherche d'un travail. Les préoccupations liées au fait de se tailler une place sur le marché du travail étant moins importantes, elle peut maintenant penser à établir un certain équilibre entre les différentes sphères de sa vie, soit la vie professionnelle, familiale, sociale et communautaire.

4.1 Le point de vue de jeunes à risque de désaffiliation

On pourrait arguer que les jeunes dont on vient de faire mention sont privilégiés parce qu'ils sont diplômés. Certes, ils sont en meilleure posture d'insertion socioprofessionnelle que les jeunes sous-scolarisés et décrocheurs ou que les jeunes fragilisés par diverses difficultés d'ordre personnel et social, dont notamment les toxicomanes. Cependant, les propos de ces jeunes en meilleure posture viennent rejoindre ceux de jeunes adultes en difficulté et qui vivent dans la région de Québec. En effet, les résultats d'une première étude effectuée par Fournier et Pelletier (1994) auprès de 75 sujets âgés de 16 à 24 ans, sous-scolarisés (en moyenne, 3^e secondaire non complétée) et éprouvant des difficultés d'insertion socioprofessionnelle (être sans emploi et ne plus aller à l'école depuis au moins trois mois; ne pas avoir l'intention de s'inscrire à une formation) indiquent que la majorité des jeunes (71,2%) perçoivent le travail comme un lieu important de socialisation, de rencontre et d'échange avec les autres, un moyen d'éviter l'isolement.

Une seconde étude, effectuée par Boivin, Fortin, Richard, Hardy et Brisebois (1997)³ auprès de 20 jeunes toxicomanes (âgés de 18 à 35 ans) en stage de réinsertion par le travail, confirme la perception de ces jeunes qui cherchent initialement un lieu d'échange et de socialisation avant d'en arriver à une insertion vocationnelle réussie. En effet, l'analyse qualitative de données obtenues auprès de ces derniers a révélé que si la motivation première de ces personnes se situe à un niveau relationnel, pour la moitié d'entre elles (N=10), la poursuite du stage de réinsertion est perçue comme un processus par lequel elles pourront atteindre l'objectif ultime, soit l'obtention d'un emploi; c'est ce qui les a conduits à persévérer en stage. Pour l'autre moitié par contre, le fait qu'on leur ait proposé un programme exclusivement centré sur la valorisation des exigences professionnelles a entraîné de leur part un décrochage

3 Cette recherche a été rendue possible grâce à une subvention du Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS).

du stage; cela les a confirmés dans leur trajectoire vocationnelle et scolaire déjà pavée d'échecs et d'abandons. D'ailleurs, ces personnes présentaient un certain profil de vulnérabilité psychologique puisque le nombre moyen de traitements antérieurs reçus pour des problèmes psychologiques était nettement plus élevé dans ce groupe que dans le groupe de ceux qui ont complété le stage (4,8 contre 1,9). De plus, ils sont plus nombreux à démontrer une difficulté à réprimer un comportement violent (56% contre 10%), ce qui pourrait laisser croire à la nécessité de renforcer certaines habiletés personnelles et relationnelles préalablement aux habiletés professionnelles. Selon Castel (1994), une affiliation réussie doit nécessairement être envisagée sous l'angle de deux grands axes d'affiliation, soit l'affiliation relationnelle et l'affiliation au travail. Mais encore, ces deux pôles relationnel et professionnel ne peuvent facilement s'exprimer lorsque des difficultés psychologiques inhibent cette affiliation. Comme le souligne Revuz (1993), des nouages de divers ordres psychiques et relationnels affectent la représentation du travail et la capacité d'affiliation de nombreux individus.

Bref, qu'ils soient diplômés ou non, en emploi ou en chômage, toxicomanes ou non toxicomanes, les jeunes ont, en matière d'emploi, des attentes qui vont bien au-delà d'une définition traditionnelle de l'insertion socioprofessionnelle, fondée sur le court terme et sans perspective d'avenir. Bien sûr, certains jeunes se trouvent dans des situations de survie économique extrêmement précaires, nécessitant des interventions à visée plus courte. Cependant, comme le disent si bien Arliaud (1993) et René (1993), les jeunes qui profitent de l'aide de dernier recours ont des attentes vis-à-vis du travail qui vont bien au-delà des gains financiers même si ces derniers sont nécessaires à l'atteinte de l'autonomie financière. En plus du revenu, nous croyons aussi que se trouvent une quête de participation sociale, une quête d'activité qui a du sens et dans laquelle le sujet peut se reconnaître et se faire reconnaître. Appuyant ces propos, Perret (1995) souligne que «[...] le travail permet la construction progressive de compromis solides entre les prétentions subjectives de l'individu et le regard objectivant des autres» (p. 181).

5. L'individu au cœur des pratiques éducatives: pistes de réflexion

Les perspectives proposées précédemment, ainsi que les résultats rapportés, n'ont pas la prétention de représenter tous les points de vue des jeunes, pas plus d'ailleurs qu'ils n'illustrent la réalité de toutes les pratiques en matière

d'insertion socioprofessionnelle. Il s'agissait tout simplement de proposer des «points phares» susceptibles de servir de support aux questionnements fondamentaux des pratiques en cours.

Positionner l'individu au cœur des pratiques éducatives en s'attardant à ses besoins peut paraître un luxe dans la conjoncture actuelle où, plus que jamais, les impératifs économiques de mondialisation des marchés, de déficit zéro et de rentabilité économique priment sur les besoins individuels. Nous ne voulons pas adopter une position réductionniste en obnubilant le contexte économique actuel, voire en laissant pour compte les politiques d'intégration qui y ont trait, nous cherchons à rappeler que, sans attention spécifique à l'individu, toute politique d'insertion est vaine et peu prometteuse de lendemains.

À cet égard, il faut s'éloigner de la vision comptable de la réussite de l'insertion, soit l'obtention ou la non-obtention d'un emploi, afin de considérer non pas uniquement les gains à court terme mais de prendre en compte le potentiel d'intégration du processus que franchit la personne en termes d'affiliation relationnelle et professionnelle, tel que le stipule Castel (1994). Ainsi, des programmes d'insertion qui semblent atteindre des résultats modestes, au regard du placement sur le marché du travail de leurs stagiaires, pourraient être considérés comme «performants», ne serait-ce que parce qu'ils arrivent à confirmer l'individu dans son inscription sociale et qu'ils préviennent, de ce fait, le glissement potentiel de ce dernier vers les zones de vulnérabilité, voire de marginalité ou de désaffiliation.

De ce point de vue, il nous semble que les pratiques d'aide à l'insertion doivent être pensées d'une part dans une perspective humaine plus globale et dépasser la recherche de la simple autonomie ou survivance financière; elles doivent découler d'objectifs et de stratégies en relation avec le niveau d'affiliation auquel se situent les individus. À cette fin, s'il est fondamental de venir en aide aux personnes marginales, à celles qui occupent le plus bas niveau d'affiliation sociale et vocationnelle et qui sont considérées comme un poids financier pour l'État, il importe également de tenir compte, dans nos pratiques éducatives, de ceux et celles qui, même s'ils sont relativement autonomes financièrement, vivent constamment menacés d'exclusion. Suivant ces mêmes principes, il paraît tout aussi prioritaire de s'attarder aux individus qui arrivent tant bien que mal à se maintenir en emploi mais sans vraiment y trouver de réalisation personnelle.

Il existe, croyons-nous, de nouveaux travailleurs pauvres, qui vivent l'intermittence en emploi, souffrent d'isolement et qui, même s'ils sont considérés socioprofessionnellement insérés, ne peuvent bénéficier des programmes d'aide à l'insertion. Selon nous, il est important d'inclure ces jeunes travailleurs dans nos pratiques éducatives d'aide à l'insertion, car ils constituent en quelque sorte des décrocheurs de l'intérieur et, ne trouvant pas sur le marché du travail ce dont ils ont besoin tant sur les plans professionnel que relationnel, ils sont par conséquent susceptibles de se désinsérer socioprofessionnellement d'une manière plus définitive. Rappelons-le, les jeunes recherchent dans leur travail un lieu de socialisation, de rencontre et d'échange avec les autres, un moyen d'éviter l'isolement; ils veulent une participation effective au marché du travail. De plus, très peu ont associé essentiellement l'insertion socioprofessionnelle à une activité rémunérée; ils ont plutôt indiqué que, pour être vraiment insérés socioprofessionnellement, ils doivent se réaliser au travail, se développer, avoir le sentiment de pouvoir progresser, de faire des choix, d'être en mesure de planifier leur vie et de réaliser des rêves personnels et professionnels, se sentir reconnu comme travailleur et être confiant de leur valeur et, finalement, sortir de leur statut de survivants. Bien sûr, il faut être en emploi, mais cette condition, bien qu'elle soit nécessaire dans leur définition de l'insertion socioprofessionnelle, est pour plusieurs nettement insuffisante et ne rend pas compte de leurs attentes ni de leurs aspirations en regard de leur vie professionnelle et du marché du travail. Les pratiques éducatives devraient tenir compte, nous semble-t-il, de cette manière plus englobante qu'ont les jeunes de concevoir leur insertion socioprofessionnelle, de parler de leur relation au travail et d'ajuster leurs interventions en poursuivant des objectifs à moyen et à long terme plutôt que de circonscrire leurs pratiques à des objectifs à plus court terme et centrés sur l'autonomie financière.

Dans cette foulée, les programmes d'aide à l'insertion socioprofessionnelle devraient accueillir tout autant les jeunes qui maintiennent un lien fragile à l'emploi que ceux dont l'expérience sur le marché du travail se situe bien en deçà de leurs potentialités et de leurs aspirations professionnelles et personnelles, et entravent de la sorte leur développement professionnel de même que la réalisation d'autres projets de vie. Ceux-là sont certes moins préoccupés par leur survie économique, mais ils nous semblent néanmoins menacés dans leur identité de travailleur et dans leur identité sociale, car ils arrivent difficilement à se considérer comme insérés socioprofessionnellement, et doutent parfois même de leur véritable contribution sociale. Ainsi, il serait important que ces jeunes puissent bénéficier d'interventions éducatives qui les suppor-

teraient dans la réalisation d'un projet professionnel et personnel satisfaisant, qui les aideraient à s'inscrire plus fermement dans une démarche d'insertion socioprofessionnelle synchrone avec leurs besoins et aspirations personnels.

Enfin, comme le suggère Fournier (1995), plusieurs jeunes adultes sont amenés à croire à l'inutilité de leurs actions ou de leurs initiatives; ceci les conduit bien souvent à la passivité résignée ou révoltée ou encore à la marginalité et rend parfois caduques les interventions à leur égard. Certains jeunes ont appris que le marché du travail et l'emploi n'étaient pas faits pour eux; ils n'arrivent tout simplement pas à se mobiliser, voire à se sentir concernés par toutes les mesures prises pour les aider.

Comment expliquer cet état de fait? Est-ce que les politiques d'insertion, qui obligent par exemple les jeunes assistés sociaux à participer aux programmes d'insertion pour retirer le plein montant de leur subside gouvernemental, favorisent une démotivation et une désappropriation du pouvoir personnel chez des jeunes qui sont déjà blessés dans l'estime d'eux-mêmes? Est-ce que, sans mesures coercitives, ces jeunes seraient plus à risque de demeurer passifs et, par conséquent, de glisser progressivement vers des zones de vulnérabilité, voire de désaffiliation? Est-ce que tous les jeunes réagissent de la même façon à ces politiques? Sans doute que des mesures plus encadrantes peuvent avoir des effets bénéfiques chez ceux qui ont besoin d'incitatifs externes pour se mobiliser. Ces mesures peuvent toutefois être pernicieuses pour d'autres comme le ver qui dévore la pomme de l'intérieur. Subrepticement, chez ces jeunes dont «l'individualité» et «l'unicité» ne sont pas reconnues, tel ce fruit qui se gâte progressivement, s'installe peu à peu une démobilisation qui peut à la longue inhiber tout désir de participation à la vie sociale par le travail, voire toute autre forme d'investissement social. Ainsi, devant des difficultés d'insertion, un jeune, peu importe sa position en termes de diplomation ou d'affiliation, réagira différemment selon sa spécificité. Ignorer ce fait risque d'entraîner l'individu trop rapidement vers une finalité et de court-circuiter par le fait même sa propre démarche d'insertion.

Conclusion

En somme, si l'intervention doit être menée en fonction d'un continuum d'affiliation suivant les pôles relationnel et professionnel, il va de soi que ne peuvent être considérés comme groupe homogène tous les jeunes sans emploi, pas plus que ne peuvent être perçus comme une seule entité tous les jeunes

en emploi. De là l'importance de situer l'individu au cœur des pratiques éducatives, de le confirmer ainsi dans sa capacité d'appropriation de son expérience et de prise en charge, de lui offrir l'occasion de faire des choix de vie libres et responsables. Mais comment alors conjuguer ces visées éducatives avec le contexte actuel du marché du travail, sans que se développe chez ce dernier un sentiment de culpabilité devant ses démarches infructueuses ?

En attendant que de réelles politiques alternatives ne soient mises en place ou que diverses voies de réalisation de soi en dehors de l'emploi ne puissent avoir prise dans les mentalités, nous croyons que doivent être développées et consolidées des services d'insertion professionnelle. Par exemple, des ententes à la pièce avec certains employeurs, l'instauration d'entreprises sociales, ou même l'implantation de certains programmes dans la communauté seraient un pas en ce sens. Bien qu'elles soient imparfaites, ces mesures peuvent servir à tout le moins de lieux d'expérimentation et d'exploration de voies nouvelles d'insertion, d'avenues qui peuvent se révéler porteuses de changements.

Ajoutons enfin que, sans questionnements sur les logiques et les discours qui prévalent trop souvent actuellement dans les programmes d'insertion, les intervenants risquent de s'enfermer dans des pratiques qui les obligent à être en porte à faux avec les besoins pressentis chez les individus et les objectifs des bailleurs de fonds. Par contre, ces questionnements risquent d'être caducs sans un engagement concomitant des divers agents des domaines politique, économique et social. Mais comment ces positionnements individuel et collectif peuvent-ils être porteurs de changement ? À ce titre, devons-nous nous attarder uniquement au problème d'emploi des jeunes – leur problème d'insertion n'étant qu'un baromètre, un indicateur de la constitution même du mode d'organisation socioéconomique actuel – sans remettre en question nos représentations traditionnelles de l'emploi ? En somme, bien que l'individu, plus spécifiquement le jeune, doive continuer à être au cœur des pratiques éducatives, ne considérer l'insertion qu'en fonction de ce groupe cible paraît réductionniste et peu fécond de changements d'orientations et de nouvelles perspectives.

Références

ARLIAUD, M. (1993).

Réflexions inspirées par un objet gigogne : l'insertion professionnelle. In C. Laflamme (dir.), *La formation et l'insertion professionnelle, enjeux, dominants dans la société postindustrielle* (p. 43-54). Sherbrooke : Éditions du CRP.

- ARNOWITZ, S. et CUTLER, J. (1998).
Post-work: The wages of cybernation. Londres/New York [NY]: Routledge.
- BÉLANGER, J.-P. et DESROSIERS, G. (1996).
Nouvelles orientations des politiques sociales pour une société en mutation, éléments de diagnostic et jalons de solution, réflexions d'un groupe de travail (s.1). Québec: Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- BOIVIN, M.-D., FORTIN, D., RICHARD, L., HARDY, J. et BRISEBOIS, F. (1997).
La récupération en postreadaptation externe selon les divers profils de toxicomanes. *Science et comportement*, 25(3), 279-298.
- BOIVIN, M.-D., LEBLANC, A., OUELLET, L., MARTEL, N. et CÔTÉ, J. (1998).
Étude d'impact du programme de réinsertion sociale par le travail offert aux personnes toxicomanes du pavillon Saint-François-d'Assise (CHUQ). Rapport de recherche. Québec: Conseil québécois de la recherche sociale.
- BRIDGES, W. (1995).
La conquête du travail. Au-delà des transitions. Paris: Les Éditions Transcontinentales inc.
- BUHAGIAR, C. (1996).
La mondialisation de l'économie a tout bouleversé sur le marché du travail. *Le Soleil*, 27 mars 1996, section B-2.
- CASTEL, R. (1994).
La dynamique des processus de marginalisation: de la vulnérabilité à la désaffiliation. *Cahier de recherche sociologique*, 22, 11-27.
- CASTEL, R. (1996).
Les marginaux dans l'histoire. In S. Paugam (dir.), *L'exclusion, l'état des savoirs* (p. 32-41). Paris: Éditions de la Découverte.
- CASTEL, R. (1998).
Du travail social à la gestion sociale du non-travail. *Esprit*, 28-47.
- COLLOQUE NATIONAL SUR LA RÉALITÉ DES JEUNES EN EMPLOI (1998).
J'accroche l'avenir. Foyer de jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal inc., en concertation avec quinze organismes nationaux, 26 au 28 mars, Montréal.
- CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE (1997).
La réforme de la sécurité du revenu. Un parcours semé d'embûches. Québec: Gouvernement du Québec.
- DE GAULEJAC, V. et LÉONETTI, I. T. (1994).
La lutte des places. Insertion et désinsertion. Hommes et perspectives. Paris: Épi.
- DIONNE, S. (1997).
Le travail en mal d'emploi. Sainte-Foy: Éditions Septembre.
- FARAND, B. (1998).
Étudier sans s'endetter: à vos risques et périls... *Le Soleil*, 28 février, A29.

FONTAN, J.-M. (1995).

L'entreprise sociale : une voie particulière d'insertion chez les moins de trente ans. Actes du Colloque «Les jeunes adultes et précarité : contraintes et alternatives» (p. 61-83). Québec : Gouvernement du Québec.

FOOT, D.K. (1996).

Entre le boom et l'écho. Montréal : Les Éditions Boréal.

FORTIN, P. (1994).

La hausse et la persistance du chômage. In F. Dumont, S. Langlois et Y. Martia (dir.), *Traité des problèmes sociaux* (p. 605-622). Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.

FORTIN, P. (1998).

Le point sur l'économie. *L'actualité Économie et Finance*, janvier, 2-10.

FOURNIER, G. (1995).

Interagir : une stratégie efficace d'orientation et d'insertion socioprofessionnelle. Sainte-Foy : Les Éditions Septembre/Les Presses de l'Université Laval.

FOURNIER, G. et BOURASSA, B. (à paraître).

Les aires de positionnement socioprofessionnel des 18-30 ans.

FOURNIER, G. et PELLETIER, R. (1994).

Analyse exploratoire des croyances vocationnelles de jeunes adultes sans emploi. *Les Cahiers internationaux de psychologie sociale*, 24(4), 95-117.

GAUTHIER, M. (1994).

Une société sans les jeunes ? Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.

GAUTHIER, M. (1996).

Le marché du travail comme lieu de construction des marchés chez les jeunes. *Cahier de recherche sociologique*, 27, 16-29.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1996).

Le coût des résultats de l'éducation. Québec : Les Publications du Québec.

GRAND'MAISON, J. (1992).

Vers un nouveau conflit de générations – Profils sociaux et religieux. Montréal : Éditions Fides, Cahiers d'études pastorales, n° 11.

GRENIER, A. (1998).

Les jeunes et la précarité du travail : tendances et situations récentes. Québec : Direction de l'analyse du marché du travail et de l'évaluation, Emploi-Québec.

LEVY-LEBOYER, C. (1990).

La crise des motivations. Paris : Presses universitaires de France.

MARISSAL, V. (1996).

50000 diplômés «sur le B. S.». *Le Soleil*, 10 février, A1.

MARSAN, J. S. (1998).

Survivants du downsizing des organisations. *Recto-Verso*, 270, 23-33.

MIGUÉ, J.-L. (1998).

Le point sur l'économie. *L'actualité Économie et Finance*, janvier, 2-10.

MORIN, G. (1994).

L'évaluation des programmes et l'évolution des politiques d'aide à l'intégration en emploi des prestataires de la sécurité du revenu au Québec. *Carriérologie*, 5(3), 195.

PERRET, B. (1995).

L'avenir du travail: les démocraties face au chômage. Paris: Seuil.

PINARD, H. (1994).

Valeurs et représentations des jeunes et des populations étudiantes. Québec: Conseil supérieur de l'éducation du Québec.

RENÉ, J.-F. (1993).

Les jeunes et le rapport au travail: le point sur la littérature sociologique. *Nouvelles pratiques sociales*, 6(2), 43-53.

REVUZ, C. (1993-94).

Écouter les chômeurs pour comprendre le rapport au travail? *Éducation permanente*, 117(4), 47-66.

RIFKIN, J. (1996).

La fin du travail. Montréal: Boréal.

SCHNAPPER, D. (1994).

L'épreuve du chômage. Paris: Gallimard.

TARDIF, P. (1998).

Résumé des programmes québécois d'aide à l'emploi et de développement de l'employabilité des prestataires de la sécurité du revenu. Document synthèse. Document non publié. Sainte-Foy: Département d'orientation, d'administration et d'évaluation en éducation, Université Laval.

TAYLOR, C. (1998).

Les sources du moi. La formation de l'identité moderne. Montréal: Boréal.

TREMBLAY, D.-G. (1994).

Chômage, flexibilité et précarité d'emploi: aspects sociaux. In F. Dumont, S. Langlois et Y. Martin (dir.), *Traité des problèmes sociaux* (p. 623-652). Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.

VÉZINA, M., COUSINEAU, M., MERGLER, D., VINET, A. et LAURENDEAU, M.C. (1992).

Pour donner un sens au travail: bilan et orientations du Québec en santé mentale au travail. Boucherville: Gaëtan Morin éditeur.

VINCENS, J. (1998).

L'insertion professionnelle des jeunes. À la recherche d'une définition conventionnelle. *Formation et emploi*, 60, 21-36.

Abstract – This article discusses the fundamental place that must be occupied by the individual in the development of any educational practice, especially in a socioeconomic climate that provides little support; the urgent need to redefine the outlines of socioprofessional integration; and the borderland between being excluded from the labour market and dropping out of it. The authors begin by describing the new realities of the labour market and review the history of the development of educational practices around occupational integration in Quebec. They then present the point of view of young graduates and young people at risk of socioprofessional dropout. They conclude with a reflection on the complexity of the process of socioprofessional integration and the importance of placing young people at the heart of educational practice. Some possible lines of intervention are also discussed.

Resumen – El presente artículo trata del lugar fundamental que debe ocupar el individuo en la elaboración de toda práctica educativa, particularmente en un débil contexto socioeconómico, de la urgencia de redefinir los contornos de la inserción socioprofesional así como de los límites de exclusión y de la salida del mercado de trabajo. Los autores describen, en primer lugar, las nuevas realidades del mercado de trabajo y actualizan la evolución histórica de las prácticas educativas en Quebec en materia de ayuda a la inserción profesional. Enseguida, presentan el punto de vista de los recién diplomados y de jóvenes susceptibles de ser desafiados social y profesionalmente. Trata también sobre la importancia de situar a los jóvenes en medio de las prácticas educativas. Otros trámites posibles de intervención son también discutidos.

Resümee – Der vorliegende Artikel versucht den Platz zu definieren, den das Individuum bei der Ausgestaltung jedweder erzieherischen Praxis, vor allem in einem schwierigen sozioökonomischen Kontext, einnehmen sollte; des weiteren unterstreicht der Artikel die Notwendigkeit, die Konturen der beruflich-sozialen Eingliederung sowie die Grenzen des Ausschlusses bzw. der Ausgliederung aus dem Arbeitsmarkt neu festzulegen. Die Autoren beschreiben zunächst die neuen Realitäten des Arbeitsmarktes und erörtern die historische Entwicklung der Erziehungspraxis in Québec im Bereich der Hilfsmassnahmen zur beruflichen Eingliederung. Dann vergleichen die Autoren die Einstellung junger Diplomanden mit der anderer junger Leute, die von beruflich-sozialer Ausgliederung bedroht sind. Den Schluss bildet eine Betrachtung über die Komplexität beruflich-sozialer Eingliederung sowie über die Notwendigkeit, die Jugend ins Zentrum erzieherischer Praxis zu rücken. Verschiedene Interventionsmöglichkeiten werden angeboten.